

Programme de travail 2009

Jean-Louis Levet
Directeur général de l'IRES

Document approuvé par le Conseil d'administration du 20 mars 2009

Programme de travail 2009

SOMMAIRE

Introduction générale	5
Axes de travail	9
1. Relations professionnelles, démocratie sociale	9
2. Mutations productives, financières et restructuration	12
3. Transformations de l'emploi et du travail.....	20
4. Protection sociale, salaires et autres revenus	33
Projets transversaux	39
5. Un nouveau domaine de recherche en développement : les politiques économiques	39
6. Contributions au dialogue inter-syndical	
- Forum annuel franco-allemand des organisations syndicales.....	40
- Première Université de printemps de l'IRES	40
7. Projet d'ouvrage collectif «L'état de la France du travail ».....	44
8. Fondation de Dublin et Observatoires européens	45
Activités de publications et de documentation	
9. Les publications de l'Institut	
- La Revue de l'IRES	46
- La Chronique internationale	46
10. Contribution du Centre de documentation	47

L'IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales) a été créé en 1982 par l'ensemble des organisations représentatives françaises, avec le concours du gouvernement. La CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, la CGT-FO et l'UNSA Education le gèrent en commun.

L'IRES a pour vocation de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale. L'Institut exerce ainsi une fonction originale, consistant à construire et à enrichir le lien entre le travail de recherche dans les domaines concernés et les attentes syndicales. L'Institut remplit une fonction unique de lieu d'activité et d'échange intellectuels commun aux organisations syndicales, dans le respect de leur diversité et de leurs préoccupations spécifiques. Son parcours est fondé sur quatre piliers : l'autonomie, la rigueur scientifique, le pluralisme et l'ouverture internationale.

INTRODUCTION GENERALE

Le programme de travail de l'IRES s'inscrit dans son programme scientifique à moyen terme (PSMT 2005-2009), dont la thématique générale est celle de la « cohésion du monde salarial au sein d'une économie et d'une société confrontée à des transformations structurelles ».

Programme 2009 : travaux en cours, objets de recherche en évolution, thèmes nouveaux

Le programme de travail continue d'être organisé autour de quatre axes : *Relations professionnelles, démocratie sociale; Mutations productives, financières et restructurations, Transformations de l'emploi et du travail; Protection sociale, salaires et autres revenus*. Quatre axes complémentaires, qui permettent de cerner des domaines de recherche cohérents et d'organiser une prise en charge scientifique diversifiée de la problématique générale du PSMT. L'encadré ci-après présente le sommaire des sujets de recherche et des activités transversales de l'Institut.

Perspectives ouvertes par les travaux de recherche réalisés en 2008, préoccupations des organisations syndicales, amplification de la crise financière et économique mondiale, sollicitations de nos partenaires, renouvellement des compétences internes de l'Institut : autant de facteurs que le programme de travail 2009 tente, de façon sélective, de prendre en compte, sans pour autant remettre en cause la problématique générale du PSMT actuel. Aussi, certains sujets de recherche font l'objet d'évolutions significatives, d'autres s'enrichissent et des thèmes nouveaux émergent, faisant ainsi l'objet d'une présentation plus détaillée.

Sommaire des sujets de recherche, projets transversaux et activités de publications et de documentation en 2009

Relations professionnelles et démocratie sociale :

- Les entreprises françaises et canadiennes face à la mondialisation
- Evolution des négociations collectives dans six pays européens
- Les accords-cadres internationaux : une étape vers l'internationalisation des relations professionnelles ?
- Politiques de négociations transnationales d'entreprises
- Les activités sociales conduites par les comités d'entreprise
- La négociation collective sur la flexicurité
- La participation des salariés dans la société européenne
- Le syndicalisme dans la fonction publique
- Séminaire de recherche sur la démocratie industrielle

Mutations productives, financières et restructurations :

- Choix stratégique, modes de gouvernance des firmes et régimes de restructuration
- Transformations du système financier, comportements des entreprises et impact sur le rapport salarial
- Financiarisation, gouvernance d'entreprise et épargne salariale
- La responsabilité sociale des entreprises
- Politique industrielle, performance du système productif et spécialisations nationales

Transformations de l'emploi et du travail

- Performances d'emploi en comparaison internationale
- Conjoncture économique et sociale
- Mondialisation et emploi (à l'intersection des axes deux et trois)
- Les résistances du « modèle britannique ? »
- Perspectives d'un marché du travail européen
- Les jeunes et le marché du travail : l'apport des comparaisons internationales
- Les acteurs de l'emploi des seniors et les stratégies des entreprises
- L'accompagnement des chômeurs
- Inégalités hommes-femmes sur le marché du travail
- L'intérim et les nouvelles intermédiations sur le marché du travail
- politiques migratoires et discriminations
- Organiser l'emploi public : la fabrication du mérite dans la Fonction Publique d'Etat
- Les négociations sur la flexibilité de l'emploi de 1984
- Flexicurité/travail et protection sociale, filières et territoires
- Flexicurité/qualité de l'emploi et qualité des trajectoires
- Conditions de travail, santé au travail - enjeux, acteurs, institutions, dispositifs

Protection sociale, salaires et autres revenus

- Comparaisons européennes des politiques familiales
- L'évolution des politiques de congés aux parents en France
- Garde des enfants et professionnalisation des métiers : le cas des assistants maternels
- Quelques projets sur les retraites
- Indemnisation du chômage et revenus des personnes sans emploi
- Epargne salariale, rémunération et protection sociale
- Evolutions longues des revenus et de la protection sociale et questions méthodologiques des comparaisons internationales

Projets transversaux

- Un nouveau domaine de recherche en développement : les politiques économiques
- Forum annuel franco-allemand des organisations syndicales
- Première Université de printemps de l'IRES
- Ouvrage collectif « L'état de la France du travail »

Activités de publications et de documentation

- Numéro spécial de la Chronique internationale
- Revue de l'IRES : plusieurs numéros spéciaux en projet
- Contributions du Centre de documentation

Développement des missions et projets transversaux

Plusieurs projets transversaux, dont certains ont été définis l'année dernière, seront mis en œuvre : un ouvrage collectif sur « L'état de la France du travail », qui mobilisera l'ensemble des chercheurs et le Centre de documentation ; notre contribution au dialogue inter-syndical sur des enjeux stratégiques communs, avec, d'une part, l'organisation de la première *Université de printemps de l'IREs*, sur la thématique des mutations du capitalisme, au printemps, et le deuxième *forum franco-allemand des organisations syndicales*, qui devrait avoir lieu à Berlin en automne.

Pour ce qui concerne les activités transversales bien installées au sein de la vie de l'Institut, celles-ci vont se poursuivre et s'enrichir : *Revue de l'IREs* avec plusieurs numéros spéciaux en cours de préparation ; développement de la *Chronique internationale* et de sa couverture géographique ; travaux réalisés pour la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie au travail (Dublin) et ses observatoires (relations industrielles et restructurations) ; *Entretiens de l'IREs* en février et en novembre.

L'année 2009 : une année charnière

L'année 2009 est une année charnière pour l'Institut. Il s'agira de combiner une phase de bilan du PSMT qui s'achève à la fin de l'année et une phase de définition d'un nouveau programme scientifique, faisant entrer l'IREs dans un nouveau cycle de recherches. Au cours de l'année dernière, nous avons posé les prémisses de ces deux opérations, en particulier à travers l'organisation d'échanges au sein des différents groupes de travail, destinés à dégager les éléments d'une synthèse portant sur l'ensemble des thèmes pris en charge par chaque axe. Par ailleurs, le renouvellement des compétences au sein de l'Institut, avec le départ de plusieurs chercheurs au cours des deux dernières années et l'arrivée progressive de nouveaux, constitue une invitation à s'interroger sur les domaines de recherche à privilégier dans le futur.

Cette année, il s'agira de mettre à profit à la fois la réalisation du bilan et la construction d'un nouveau programme, pour mobiliser chercheurs, conseillers techniques et membres du Conseil d'administration intéressés, voire des personnalités extérieures, afin de débattre des évolutions à mettre en œuvre pour

dessiner les nouveaux contours des domaines scientifiques à explorer.

Pour atteindre ce résultat, il est nécessaire d'adopter une méthode de travail collective qui assure tout à la fois une mise en cohérence des résultats obtenus au cours du PSMT qui s'achève, et une synthèse des enseignements qu'il faut en tirer, afin d'orienter la réflexion qui permettra de construire un nouveau programme. Selon cette perspective, la confrontation des points de vue entre chercheurs et syndicalistes, qui constitue la spécificité même de l'Institut, doit occuper une place centrale.

Le débat devra être organisé en cherchant à reconnaître la diversité des préoccupations respectives de chacun, la variété des choix des organisations syndicales, le pluralisme des orientations de recherche de la part des chercheurs eux-mêmes, en fonction de leurs disciplines, de leurs options méthodologiques et leurs références théoriques. Compétence scientifique, créativité dans les suggestions des thèmes de recherche, rigueur dans la démarche, clarté d'exposition, capacité à nourrir le dialogue avec les organisations syndicales, constituent les conditions du succès des deux opérations à réaliser au cours de l'année à venir.

AXES DE TRAVAIL

1. RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DEMOCRATIE SOCIALE

Le groupe relations professionnelles poursuit le travail sur les axes définis dans le PSMT. Il compte ajouter cette année des recherches centrées sur les employeurs et leurs organisations.

Ce groupe de travail est composé de : Christian Dufour (animateur), Adelheid Hege, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent.

Thème 1 : les relations professionnelles, leurs structures et la mondialisation

*Les entreprises françaises et canadiennes face à la mondialisation
(Christian Dufour, Adelheid Hege)*

Un travail d'enquête dans des entreprises françaises et canadiennes sera poursuivi avec des chercheurs canadiens dans le cadre du programme CRIMT (Centre de recherche sur la mondialisation du travail). Un article sur le concept de « référentiel syndical » sera discuté en avril 2009 dans le séminaire sur la démocratie industrielle.

Au sein du CRIMT, l'année 2009 permettra une nouvelle discussion de ces recherches lors d'un colloque à Montréal en mai 2009. Une équipe élargie de chercheurs (Canadiens, États-Uniens, Australiens, Anglais) s'est attelée à l'élaboration de ce qui pourrait devenir un ouvrage collectif sur la mondialisation. Dans ce cadre, C. Dufour et A. Hege ont été chargés de travailler sur le thème de la « légitimité » des syndicats pour représenter les travailleurs.

*Evolution des négociations collectives dans six pays européens
(Christian Dufour, Adelheid Hege)*

Ce projet de recherche, soutenu par les agences d'objectifs de la CGT et de la CFDT autour du thème de l'évolution des négociations collectives, devrait trouver un premier terme au cours du premier semestre de 2009, sous forme d'un rapport. La

richesse du thème et des travaux déjà engagés laisse supposer que l'investigation devra se poursuivre pour fournir le matériel à ce qui pourrait devenir un ouvrage sur l'évolution des systèmes de négociation en Europe.

Les accords-cadres internationaux : une étape vers l'internationalisation des relations professionnelles ?

(Udo Rehfeldt en collaboration avec Isabel da Costa (CNRS-IDHE), Volker Telljohann (IPL Bologne), Torsten Müller (FH Fulda))

L'enquête pour la Fondation européenne sur l'amélioration des conditions de travail de Dublin sur les accords-cadres internationaux (ACI) se poursuivra avec la rédaction de quatre études de cas qui feront l'objet d'une publication ultérieure. Il s'agit des entreprises Danone, General Motors Europe, ENI et Daimler.

Politiques de négociations transnationales d'entreprises

(Udo Rehfeldt en collaboration avec Hans-Wolfgang Platzer, Torsten Müller, Stefan Rüb (FH Fulda), Volker Telljohann (IRES-ER, Bologne), Lionel Fulton (LRD, Londres) et al.)

Le projet, financé par la Fondation Hans-Böckler et coordonné par la Fachhochschule Fulda, débutera en février 2009. Il consiste à analyser les politiques syndicales et d'entreprise en matière de négociation transnationale au niveau européen. La participation de Udo Rehfeldt à ce projet concernera plus particulièrement le secteur de la métallurgie et notamment les accords transnationaux signés par Schneider et Areva. Au cours de l'enquête, il rencontrera des responsables syndicaux au niveau sectoriel et d'entreprise, des représentants des comités d'entreprise européens et du management.

Thème 2 : la représentation des salariés, ses niveaux et sa pertinence.

Les activités sociales conduites par les comités d'entreprise
(Christian Dufour, Adelheid Hege)

A la fin de 2008, une discussion est en cours avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) sur un projet d'études concernant les activités sociales conduites par les comités d'entreprise dans de grandes entreprises françaises.

*La négociation collective sur la flexicurité
(Christian Dufour, Adelheid Hege)*

Un contrat de coopération a été acquis en lien avec le WSI sur le thème de la flexicurité, qui portera plus spécifiquement sur des questions relevant du cadre de la négociation collective en France.

*La participation des salariés dans la société européenne. La représentation des salariés aux conseils d'administration/de surveillance
(Udo Rehfeldt)*

Dans le cadre du réseau d'experts européens « SEEurope » qui porte sur la directive relative aux sociétés européennes (SE) ainsi que sur les pratiques de participation des salariés à la gestion des entreprises en Europe, Udo Rehfeldt continuera à effectuer un travail de veille sur la France. Il participera aussi à une étude de cas qui analysera les modalités de participation dans la nouvelle société Allianz SE, issue de la fusion de la société d'assurance allemande Allianz SA avec sa filiale italienne et dans laquelle est intégrée également sa filiale française AGF.

*Le syndicalisme dans la fonction publique
(Bernard Brière, Catherine Vincent, Jean-Marie Pernot)*

Un axe important du programme de recherche sur les relations professionnelles concerne le syndicalisme dans le secteur public. Cette question prend une dimension particulière avec les projets de réforme globale de la fonction publique, aussi bien en ce qui concerne ses missions (LOLF, RGPP), la gestion des ressources humaines (Décret sur l'évaluation et la notation, loi sur la mobilité des fonctionnaires, projet de révision du statut général), que les règles du dialogue social (accord sur la rénovation du dialogue social). Des projets similaires ou d'une autre nature sont également en cours dans d'autres pays européens. Il apparaît de ce fait pertinent de poursuivre les travaux réalisés dans la fonction publique française plus particulièrement sur les terrains suivants :

- traduction législative de la rénovation du dialogue social : Catherine Vincent et Bernard Brière participent à un groupe de travail mis en place par Réalités du dialogue social (RDS) ;
- recompositions organisationnelles et nouvelles formes de GRH au ministère des Finances.

Programme de travail 2009

- Les transformations des relations professionnelles dans la fonction publique hospitalières : dans le cadre de l'atelier du M2 ATOGE (Paris X Nanterre), Catherine Vincent, en collaboration avec Michèle Tallard et des étudiants, réalise un travail de terrain sur l'introduction de nouveaux outils de GRH à l'hôpital.

Séminaire de recherche sur la démocratie industrielle

Animateurs : Udo Rehfeldt, Catherine Vincent en collaboration avec Arnaud Mias (IDHE) et Frédéric Rey (CNAM)

Le séminaire commun de l'IRES et du Groupe de Travail « Relations Professionnelles » (GT18) de l'Association française de Sociologie se poursuivra en 2009. Les trois prochaines séances programmées porteront sur les thématiques suivantes :

- *La place des administrateurs salariés dans les stratégies et les pratiques syndicales (6 février 2009) ;*
- *La mondialisation des entreprises comme défi pour la représentation des salariés (3 avril 2009) ;*
- *Fonder la représentativité sur l'élection : quelles conséquences pour les acteurs syndicaux ? (5 juin 2009).*

Thème 3 : la représentation patronale

(Jean-Marie Pernot, Catherine Vincent)

Jean-Marie Pernot et Catherine Vincent ont participé en 2008 au séminaire organisé par la DARES en vue de préparer le lancement d'un appel d'offres pour une série d'études sur le patronat. L'heure est à l'attente de la publication de l'appel d'offre afin de pouvoir y répondre et démarrer le travail (si l'institut est retenu) en 2009.

2. MUTATIONS PRODUCTIVES, FINANCIERES ET RESTRUCTURATIONS

La libéralisation et la déréglementation de la finance, des investissements directs et des échanges commerciaux ont entraîné des transformations radicales du mode de fonctionnement des entreprises. En France, leur mode de gouvernance est soumis depuis le milieu des années 1990 à des changements importants, dictés par la primauté de la souveraineté actionnariale. Cette doctrine, portée par les

investisseurs institutionnels devenus les principaux actionnaires des entreprises, a conduit ces dernières à opérer un transfert des risques sur les salariés, qu'il s'agisse de leur emploi ou de leur rémunération. La financiarisation des entreprises expose en effet directement ces derniers aux risques des marchés financiers, pour une partie croissante de leurs rémunérations. La logique de réduction des coûts qui sous-tend cette financiarisation conduit à remettre en cause la sécurité des emplois, qui subissent également les effets d'une concurrence mondiale intensive. La crise économique et financière est venue accélérer l'ensemble de ces mutations, qui fragilise certains territoires plus que d'autres. De nouvelles tentatives de régulation au niveau de l'entreprise se développent, telles que la mobilisation des instruments de responsabilité sociale ou au niveau des territoires, telles que la GPEC territoriale. Cette crise redonne également une légitimité à l'intervention publique, en termes de politique industrielle aux différents niveaux européen, national ou territorial. C'est donc l'ensemble de ces mutations et des réponses qui commencent à y être apportées en termes de politiques publiques qu'il conviendra dans cet axe 2 d'explorer et d'évaluer.

Le groupe de travail est composé de : Catherine Sauviat (animatrice), Noélie Delahaie, Florence Lefresne, Jean-Louis Levet, Estelle Sommeiller (qui rejoindra l'IRES mi-2009), avec les apports de Solveig Grimault, Yves Lochard, Udo Rehfeldt et Mouna Viprey.

Thème 4 : firmes, acteurs financiers et restructurations

L'apogée de la libéralisation et de la financiarisation a entraîné des transformations importantes, voire radicales dans le mode de gouvernance des entreprises, organisant une vaste redistribution des risques sur les salariés. La crise économique et financière risque d'accentuer très fortement cette évolution qu'on examinera dans plusieurs de ses dimensions : les restructurations d'entreprise, leur mode de financement et l'impact de la financiarisation sur la gestion de l'emploi et des salaires.

Choix stratégiques, modes de gouvernance des firmes et régimes de restructuration (Florence Lefresne, Catherine Sauviat et Noélie Delahaie)

La nouvelle grille d'analyse évoquée dans le rapport d'activité 2008 a commencé d'être testée à partir de l'analyse du processus de restructuration ayant eu lieu sur un site d'Alstom en région parisienne (La Courneuve), qui a pris la forme d'une reconversion d'un ancien site de production en site de services (maintenance et

entretien des centrales). Des contacts ont été établis avec la direction du site, ainsi que des membres de la direction du groupe, qui ont donné lieu à plusieurs entretiens.

Elle sera poursuivie en 2009 sous la forme de la réalisation d'une enquête de terrain auprès des dirigeants de l'entreprise et du site en question, des représentants syndicaux et de salariés. Elle visera à déterminer les types de ressources mobilisées par les acteurs dans la dynamique des restructurations et à analyser quelques trajectoires individuelles de salariés affectés par la restructuration (de manière négative, voire positive).

Elle sera complétée par une analyse quantitative menée à partir du panel européen des ménages, enquête longitudinale sur les revenus et les conditions de vie des ménages réalisée et traitée par Eurostat. Celle-ci offre un descriptif détaillé de la situation d'activité de chaque individu au cours des douze mois précédant la date de l'enquête, notamment le fait d'avoir été victime d'un licenciement. Son exploitation permettrait donc une analyse des transitions d'emploi et des diverses formes de mobilité dans une perspective de comparaison européenne, qui viendrait utilement compléter les résultats déjà obtenus à partir de nos trois monographies nationales (France, Allemagne et Pologne).

Transformations du système financier, comportements des entreprises et impact sur le rapport salarial (Catherine Sauviat)

La propagation mondiale depuis l'été 2007 d'une crise financière de très grande ampleur, l'accélération qu'elle a connue à partir de la mi-septembre 2008 et sa transformation en crise économique, sont venues modifier le contexte dans lequel notre réflexion a commencé d'être menée. Cette crise et les plans de sauvetage et d'intervention pris par les gouvernements américain et européens ont relancé les interrogations et les débats sur la mondialisation, telle que trois décennies de libéralisation, de déréglementation et de privatisation l'ont configurée.

La phase actuelle du capitalisme résulte de la libéralisation et de la déréglementation dans le triple champ de la finance, des investissements directs et des échanges de biens et de services. Il a été courant d'imputer à la finance et à la libéralisation financière une influence prédominante dans l'élaboration des stratégies industrielles, ainsi que la responsabilité principale des maux dont souffraient les salariés des pays industrialisés ou émergents ou encore les populations des pays « laissés pour compte ». Cette insistance excessive a tendu à minorer deux dimensions de la mondialisation qui ont eu, et qui ont encore, un impact très fort sur les objectifs stratégiques des entreprises et le vécu quotidien des

salariés. La première concerne la libéralisation des investissements directs et des échanges, qui a conduit à la pleine incorporation dans le champ de l'économie mondiale des économies en transition issues de l'effondrement de l'URSS et en Asie de la Chine et de l'Inde ; la seconde est relative à la marchandisation généralisée de sphères d'activité précédemment placées hors marché ou protégées d'une marchandisation complète (les services publics).

Le fait aussi que la crise ait d'abord éclaté dans la sphère financière a eu comme conséquence de braquer les projecteurs sur celle-ci et de concentrer les interventions des gouvernements sur les systèmes bancaires dans un premier temps. Néanmoins, la portée de cette crise pour les salariés va bien au-delà de la seule sphère financière. Elle a des conséquences importantes dans les pays où les entreprises ont recouru massivement au crédit pour écouler leurs produits, parfois même en organisant ce crédit elles-mêmes et dans ceux où les retraites dépendent des avoirs accumulés dans les plans d'épargne retraite et/ou salariale dont la valeur est liée aux performances des marchés financiers et du niveau des cours en bourse. Mais elle l'est aussi dans les pays, bien plus nombreux, où les mesures de sauvetage et de recapitalisation des banques vont avoir à être supportées par les salariés, à la fois comme contribuables et en tant que salariés des banques affectés par des restructurations sévères (Etats-Unis) ou à venir (Europe).

Les réductions de production avec chômage technique ou chômage partiel et les fermetures de site à mesure que la crise s'étend sont une invitation à ne pas aborder la notion de capitalisme « financiarisé » de façon étroite. Un volet du travail consistera donc à tenter de cerner ce qu'on peut nommer « *les stratégies industrielles de crise* » (en relation avec le thème 7), qui resteront nécessairement différenciées de pays à pays et de continent à continent, par les mesures protectionnistes et par une nouvelle vague de concentration sectorielle déjà amorcée dans la finance. Il s'agira de suivre pour une sélection d'entreprises appartenant à des industries et secteurs représentatifs, les décisions de fermeture, maintien et éventuellement d'agrandissement de sites, ainsi que les plans sociaux qui accompagnent (ou non) les fermetures.

Thème 5 : financiarisation, gouvernance d'entreprise et épargne salariale (Noélie Delahaie, Catherine Sauviat)

Depuis le début des années 1980, les mécanismes constitutifs de l'épargne salariale (intéressement, participation et plan d'épargne entreprise) font l'objet de nombreux aménagements législatifs visant à encourager leur développement dans les entreprises. Aussi les différentes initiatives prises par les pouvoirs publics

témoignent-elles des multiples intérêts politiques (parfois contradictoires) suscités par ces mécanismes : si certains conçoivent l'épargne salariale comme l'un des piliers d'un système de retraite par capitalisation, d'autres l'envisagent comme un moyen d'augmenter la rémunération totale des salariés dans un contexte de modération salariale, alors que d'autres encore y voient un moyen de construire un garde fou aux opérations boursières hostiles.

Située au carrefour de multiples préoccupations, la problématique de l'épargne salariale sera ici envisagée sous deux angles complémentaires : le premier étudie l'épargne salariale comme une composante des stratégies de rémunération en lien avec la transformation des modes de gouvernance des entreprises en France ; le second propose d'étudier les enjeux de l'actionnariat salarié dans un contexte de financiarisation de l'économie.

Associée à la déréglementation des marchés financiers, à la gestion d'une grande part de l'épargne collective par les investisseurs institutionnels et à la remise en cause progressive du mode de stabilisation du capital (*via* les participations croisées et les noyaux durs), la financiarisation s'accompagne en effet d'une évolution du mode de gouvernance des entreprises en France. Si les entreprises restent encore indépendantes dans l'élaboration de leurs stratégies, la financiarisation de leurs contraintes économiques les conduit néanmoins à concevoir des « techniques » organisant une exposition des salariés aux risques qu'elles encourent sur les marchés. Largement encouragée par l'Etat, *via* une législation sociale et fiscale avantageuse, l'épargne salariale, associant le partage du profit à un plan d'épargne entreprise, semble ainsi s'inscrire dans cette perspective. Les travaux entrepris par Noélie Delahaie (qui a rejoint l'IREs début janvier 2009) ont permis de fonder théoriquement et empiriquement les motivations qui conduisent les entreprises à organiser leur politique de rémunération autour de l'épargne salariale. Sous certaines conditions, elle permet en effet de construire un mécanisme de report partiel des risques au sein duquel le plan d'épargne entreprise, en tant que vecteur de l'actionnariat salarié, semble jouer un rôle moteur. En procurant aux salariés qui y participent des revenus sur les capitaux dont la croissance a été plus rapide à ceux du travail (du moins durant la décennie 1990), le PEE peut être perçu comme un facteur « d'acceptabilité » des salariés de leur plus grande exposition aux risques. Lorsqu'il donne lieu à la constitution d'un actionnariat salarié, il permet de répondre à l'objectif de stabilisation du capital. Dans un contexte de financiarisation des contraintes économiques, les grands groupes semblent ainsi avoir misé sur l'épargne salariale tant pour réformer leur politique de rémunération

que pour contrôler l'évolution des formes de détention de leur capital (surtout à partir du milieu des années 1990).

La propagation actuelle de la crise financière et le rôle croissant joué par les acteurs financiers dans la gestion des entreprises nous amène à nous interroger sur la stabilité et la viabilité d'un tel modèle. L'instabilité accrue des marchés financiers, en particulier depuis 2007-2008, ne risque-t-elle pas en effet de remettre en cause l'adhésion des salariés à ce système dans la mesure où le risque de variation (voire de perte) des revenus liés à l'épargne salariale s'accroît ? Afin de proposer des éléments de réponse, le travail cherchera donc à cerner les enjeux et les effets de l'épargne salariale tant en termes de gouvernance d'entreprise qu'en termes de politique de rémunération.

Sous l'angle de la gouvernance d'entreprise, la question de l'efficacité de l'actionnariat salarié en tant que rempart à un contrôle trop important exercé par les autres actionnaires pourra être étudiée. Par ailleurs, une réflexion pourra être menée sur les enjeux de la représentation par les syndicats des salariés et/ou des salariés actionnaires au conseil d'administration et au conseil de surveillance des fonds commun de placement. Dans ce cadre, le travail articulera revue de la littérature théorique, état des lieux des modalités d'expression des salariés actionnaires à des entretiens auprès des acteurs de l'épargne salariale.

Sous l'angle de la politique de rémunération, il s'agira de prolonger l'analyse des relations entre épargne salariale et évolution des marchés internes, en particulier des politiques de rémunération. Dans ce cadre, le travail pourra approfondir le travail empirique entrepris et discuter l'hypothèse d'une substitution ou d'une complémentarité des revenus de l'épargne salariale aux éléments de salaire direct. Il s'agira en outre de réfléchir et de quantifier les modalités selon lesquelles l'épargne salariale contribue à accroître les inégalités de rémunération entre les salariés au sein de l'entreprise. En effet, les modalités de répartition des primes de partage du profit se faisant le plus souvent suivant le critère du salaire, l'épargne salariale favorise de fait les salariés les mieux rémunérés, qui auront d'autant plus de moyens pour adhérer au plan d'actionnariat. L'hypothèse d'une dualisation des marchés internes, séparant les salariés actionnaires et ceux ne pouvant pas l'être, sera ainsi discutée.

Enfin, du fait de l'instabilité croissante des marchés financiers introduisant une exposition plus grande des salariés aux risques de variation de leurs revenus

patrimoniaux (revenus du PEE), il devient nécessaire d'identifier les enjeux du développement de l'épargne salariale « solidaire », encouragée notamment par le Comité Inter-syndical de l'Épargne salariale (CIES) depuis 2002, comme substitut partiel à l'épargne salariale « financière » et pour la responsabilité sociale des entreprises. L'épargne salariale « solidaire » ne constituerait-elle pas une alternative réduisant l'exposition des salariés aux risques tout en offrant la possibilité de pérenniser la situation de leur entreprise ?

Thème 6 : la responsabilité sociale des entreprises

(Yves Lochard, Udo Rehfeldt, Catherine Sauviat)

L'investissement sur les questions de Responsabilité sociale des Entreprises se poursuivra à travers la réponse à un appel d'offre de la Commission européenne dans le cadre du *septième programme-cadre de recherche et de développement technologique* (2007-2013). Le projet « CSR in the European Automobile Industry » (CoSREAI) porte sur la RSE dans le secteur automobile. Il mobilisera sept laboratoires européens et devrait se développer sur trois ans.

Il s'agit de s'interroger sur la notion de RSE en se centrant sur les facteurs et les acteurs qui affectent la mise en œuvre des politiques de responsabilité sociale au sein des entreprises. Nous tenterons d'évaluer les effets de ces politiques à la fois sur le travail et sur l'environnement social et politique des entreprises. Le secteur de l'automobile présente plusieurs caractéristiques qui le rendent pertinent pour ce travail. Ce secteur traverse une conjoncture difficile et il a été profondément transformé par les délocalisations et le recours aux sous-traitants. Il a par ailleurs noué des liens étroits avec les pouvoirs publics parce qu'il a été considéré comme un secteur stratégique et la nature de ses productions place cette industrie au cœur des questions d'environnement.

Enfin, il s'agit d'une industrie organisée selon une division du travail qui tend à réserver la conception et l'apport technologique à l'Europe de l'Ouest alors que les équipementiers (et les « externalités négatives ») ont de plus en plus tendance à être délocalisés en Europe de l'Est. Dans ces conditions, que signifie être « socialement responsable » ? Cette promesse de responsabilité sociale mérite donc d'être analysée sur la base d'études portant à la fois sur des entreprises différentes et sur des pays différents.

Thème 7 : politique industrielle, performance du système productif et spécialisations nationales

Deux types de travaux peuvent être regroupés dans cette rubrique :

*Politique industrielle, performance des entreprises et politiques structurelles
(Jean-Louis Levet)*

La politique industrielle revient en force depuis quelques années dans le débat public français et européen, alors même qu'elle était tombée en désuétude depuis le milieu des années 80.

La crise systémique actuelle de la finance redonne de la vigueur aux acteurs publics dans ce domaine, telle que l'on peut l'observer dans des pays par exemple comme la France, l'Allemagne ou les Etats-Unis. Conjonction, plus largement, d'une Union à faible croissance, d'un dynamisme technologique et industriel insuffisant, de l'apparition de nouvelles formes de la division internationale du travail, de l'émergence de nouvelles puissances industrielles (Chine, Inde, Brésil), les déclarations en faveur d'une politique industrielle se multiplient, des actions sont mises en œuvre, de nouveaux instruments sont créés.

Par ailleurs, l'observation des pratiques dans un certain nombre de pays, tant développés qu'émergents, révèle que ces Etats ne se contentent pas d'intervenir uniquement en cas de « défaillance du marché », comme l'approche néoclassique le préconise, mais cherchent, dans la durée, à agir sur la création, le développement et l'orientation de la production industrielle et de générer à long terme des avantages construits dans le cadre des mécanismes de marché. Une telle démarche exerce des effets puissants sur la structure des emplois, l'évolution des métiers, l'organisation du travail.

Dans le cadre des perspectives ouvertes par des travaux réalisés en 2008 et de la constitution d'un nouveau domaine de recherche au sein de l'IRES sur les questions de politique économique (en collaboration avec plusieurs membres du groupe de travail « politique économique » : voir point 5), le champ de la politique industrielle devrait être abordé sous deux angles principaux, peu traités de façon générale :

- d'une part les objectifs d'une politique industrielle, aux niveaux national et européen : plus particulièrement la compatibilité entre deux objectifs souvent opposés : la recherche d'une meilleure compétitivité de l'ensemble des entreprises et le souci de peser sur l'orientation de la spécialisation industrielle du pays concerné,

- d'autre part, la construction d'interfaces entre la politique industrielle et les autres politiques publiques structurelles qui exercent des effets sur les activités industrielles et de service qui sont liées : la politique de la recherche en amont, la politique commerciale en aval, mais aussi la politique de la concurrence et la politique de développement des territoires.

*Evolutions industrielles et développement du territoire
(Solveig Grimault, Jean-louis Levet, Mouna Viprey)*

L'IRES réalise, depuis septembre 2008, une étude quantitative et qualitative du tissu industriel val-de-marnais pour le Centre d'observation pour l'action économique du département considéré (COPAC). Ce travail, réalisé en partenariat avec le cabinet Amnyos (J.Y. Kerbourc'h et S. Bonnot), s'est traduit par un premier rapport d'étape remis en mi-décembre. Celui-ci comprend plusieurs notes sur les fondements théoriques et méthodologiques de l'étude, une première synthèse d'une vingtaine d'entretiens préalables réalisés avec des acteurs économiques, sociaux et institutionnels, une étude quantitative présentant un état des lieux de l'industrie du département et par activité, et plusieurs analyses complémentaires de secteurs industriels.

Le travail se poursuivra au cours du premier trimestre 2009 : la réalisation d'une quarantaine d'entretiens avec des dirigeants d'entreprise (TPE, PME et filiales de grands groupes), destinés à analyser les attentes des entreprises, ainsi que leurs modes de fonctionnement, à partir de plusieurs questionnements (adéquation de la main-d'oeuvre aux besoins des entreprises, structure des entreprises et des liens interentreprises, identification de filières transversales); une étude quantitative complémentaire sur les activités industrielles du territoire Orly-Rungis/Seine-Amont; des propositions d'orientations concrètes pour mettre en place une politique de développement industriel et de filières. Cette étude contribuera à nourrir la réflexion du département dans la définition de son plan stratégique à moyen et long terme qui fera l'objet d'Etats généraux du Val-de-marne, à Vitry, en mars 2009.

3. TRANSFORMATIONS DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

La plupart des travaux programmés pour 2009 s'inscrivent dans la continuité de recherches engagées sur plusieurs années dans le cadre du Programme scientifique à moyen terme. Macro-économie de l'emploi et impact des réformes dites

structurelles, segments et catégories particulières du marché du travail où s'observent de façon privilégiée les mutations en cours, transformation de l'emploi et des identités professionnelles dans le secteur public, et sécurisation des parcours professionnels, tels sont les objets d'étude centraux du groupe. L'entrée de plain-pied dans une récession de grande ampleur conduira toutefois très certainement à re-formuler et à enrichir les problématiques initiales, ainsi qu'à tester la pertinence des politiques publiques du marché du travail dans un contexte radicalement dégradé.

Le groupe de travail est composé de : Florence Lefresne (animatrice), Solveig Grimault, Michel Husson, Odile Join-Lambert, Annie Jolivet, Etienne Lecomte, Yves Lochar, Christèle Meilland, François Michon et Mouna Viprey. Nora Alleki, chercheuse associée à temps partiel, a rejoint l'équipe depuis janvier 2009.

Thème 8 : macro-économie de l'emploi et réformes des marchés du travail

Les investissements de l'IRES dans l'éclairage comparatif des performances d'emploi et de croissance trouveront des prolongements en 2009 à travers plusieurs chantiers ouverts ou poursuivis par Michel Husson. La crise de grande ampleur qui marquera l'année 2009 sera l'occasion de tester, et éventuellement de compléter, à un stade critique des économies développées, les principaux résultats macroéconomiques issus de l'étude menée pour *Saltsa*, au cœur du prochain numéro de la Revue de l'IRES. Florence Lefresne se propose ainsi de confronter les résistances du « modèle britannique » à la réalité de la crise économique et financière profonde que traverse ce pays actuellement. Face à la récession, les Etats-nations n'ont manifestement pas opté pour des politiques concertées. Le renouvellement de l'analyse comparative des performances d'emploi devra donc s'enrichir de l'examen des choix de politique économique et de politique d'emploi, engagés par les différents gouvernements. Alors que les critères du Pacte de stabilité s'avèrent plus que jamais intenable, se trouve posée, en creux, la question d'une re-fondation de l'Union européenne autour de nouveaux objectifs coordonnés de politiques économiques et de l'avenir de la Stratégie de Lisbonne.

Performances d'emploi en comparaison internationale (Michel Husson, Florence Lefresne)

Plusieurs organismes internationaux (FMI, Commission européenne, OCDE) ont récemment dressé le constat d'un recul de la part des salaires dans le revenu

Programme de travail 2009

national des principaux pays développés. On se propose de synthétiser ces contributions et de faire une analyse critique des explications qu'elles cherchent à donner de ce phénomène. Le lien avec l'emploi et le marché du travail sera établi autour de trois hypothèses :

- c'est la montée du chômage qui a conduit à modifier la norme d'évolution des salaires en la déconnectant de la productivité ;
- la mondialisation a pesé sur les structures d'emploi par qualification ;
- le progrès technique a également réduit la part du travail non qualifié.

Ce travail donnera lieu à un article pour la revue de l'IRES.

Prospective des emplois (Michel Husson)

Divers travaux au niveau français (rapport Cas-Dares sur *Les métiers en 2015*) ou européen (Cedefop, Centre européen pour la formation professionnelle) étudient la prospective des emplois. On se propose d'en faire une synthèse critique, articulant ces exercices avec les investigations parallèles sur les effets de la mondialisation sur l'emploi, et du taux de chômage sur le marché du travail.

Conjoncture économique et sociale (Michel Husson)

Le suivi de la conjoncture économique et sociale va revêtir une importance particulière, compte tenu de la crise :

- la participation au réseau Elnep sera donc renforcée en mettant l'accent sur l'examen de variantes et scénarios alternatifs ;
- le projet de publication sur « L'état du travail en France » sera l'occasion de mettre au point des indicateurs de suivi de l'emploi et du marché du travail.

Mondialisation et emploi (Michel Husson)

Le travail entrepris devrait donner lieu à une étude comparant la dynamique de l'emploi dans les principaux pays européens, dans ses rapports avec la mondialisation. On s'intéressera au contenu en emploi du commerce extérieur mais aussi à l'investissement international et aux délocalisations. On cherchera également à distinguer le champ des grandes entreprises exportatrices de celui des entreprises de la comptabilité nationale.

*Les résistances du « modèle britannique » ?
(Florence Lefresne)*

Le Royaume-Uni qui n'avait pas connu de contraction de son PIB depuis 1992 entre en récession. Les répercussions de la crise du crédit et de la crise immobilière sont à la mesure de l'explosion des services financiers connue par cette économie au cours de la dernière décennie. Après le plan de sauvetage du système bancaire et la baisse des taux directeurs (conduisant à une chute spectaculaire de la livre sterling), le gouvernement Brown a même décidé d'enterrer sa règle d'or budgétaire, qui lui impose de maintenir la dette publique en dessous des 40 % du PIB sur la durée d'un cycle économique.

Dans le prolongement du travail mené en 2007 et 2008 avec Iain Begg, il sera testé ici les « résistances » du modèle britannique face à la récession, d'examiner en particulier l'impact de cette dernière sur la répartition de l'emploi au sein des services (entre services financiers et non-financiers), et enfin d'interroger la politique du *Welfare to work* dans sa capacité à faire face à un chômage de masse.

*Perspectives d'un marché du travail européen
(Florence Lefresne)*

Les enjeux liés à l'insertion de l'Union européenne dans un espace économique mondialisé soulignent l'impératif d'une meilleure coordination des politiques du marché du travail permettant à la fois de limiter les risques internes de dumping social et fiscal et de mettre en œuvre l'économie de la connaissance au cœur de la stratégie de Lisbonne. Or, face à la récession, les premiers « choix » opérés par les gouvernements nationaux en termes de politique économique et de stratégies d'emploi se traduisent par une absence de coordination manifeste qui pourrait aboutir à un nouveau nivellement par le bas des modèles sociaux. La question du devenir de la Stratégie européenne pour l'emploi, de la capacité des acteurs sociaux à lui donner un contenu d'harmonisation « par le haut » et à l'articuler à une politique de relance durable apparaît plus que jamais centrale. Cette question sera mise en perspective avec les différents canaux d'influence de l'Europe et notamment celui de la Cour de justice des communautés européennes dont plusieurs des arrêts intervenus sur la dernière période viennent percuter de plein fouet les modèles sociaux reposant sur un syndicalisme fort et influent. Cette problématique sera au centre d'un article rédigé par Florence Lefresne et Sylvaine Laulom (Université de droit de Saint Etienne).

Thème 9 : insertion de catégories particulières et intermédiations sur le marché du travail

Les jeunes et le marché du travail (Florence Lefresne)

Par leur sur-représentation dans les formes particulières d'emploi et par leur position d'entrants sur le marché du travail, les jeunes sont touchés directement par la crise économique. Ces effets de sur-réaction au cycle économique (voir les travaux de Yannick Fondeur) accentuent les déséquilibres et les inquiétudes fortes de la part de la jeunesse, déjà largement exprimées au moment du mouvement social contre le CPE. Ainsi les nombreux déclassements (décalages entre le niveau de diplôme des jeunes et le niveau de qualification des emplois auxquels ils accèdent) manifestent l'une des dimensions importantes de la crise des Universités en France, mais aussi du système d'emplois qui polarisent les jeunes sur les emplois précaires et faiblement qualifiés, encouragés par une politique d'allègement fiscal. Le travail entrepris, en lien avec l'Université de Lund, sur la comparaison du déclassement entre la France et la Suède où, contrairement à une idée reçue, le chômage relatif des jeunes se situe à un niveau très élevé, sera poursuivi et donnera lieu à une publication en 2009.

Les acteurs de l'emploi des seniors et les stratégies des entreprises (Annie Jolivet)

En 2009, la participation, en collaboration avec Anne-Marie Guillemard, au projet de recherche européen *Activating Senior Potential in Ageing Europe (ASPA)* entre dans une phase active. Ce projet, qui durera trois ans, a démarré à l'automne 2008 dans huit pays européens (Allemagne, Danemark, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède). Il comporte notamment une enquête quantitative auprès des entreprises, une analyse des politiques publiques et l'étude d'un certain nombre de cas d'entreprises. L'équipe française est chargée de la conception et de la synthèse de l'analyse des politiques publiques.

La participation au conseil scientifique de la 29^{ème} session nationale de l'Institut national du Travail et de l'Emploi et de la Formation professionnelle (INTEPF) se poursuit en 2009. Le thème de cette session est en effet « L'emploi et le travail des seniors : quels leviers d'action ? ». Outre une contribution à la définition des cinq modules (de mai 2008 à janvier 2009), il s'agit d'accompagner les auditeurs

dans la rédaction des actes de la session (fin 2009) et dans la conception des ateliers de la session qui auront lieu mi 2009.

Accompagnement des chômeurs
(Yves Lochard)

Le travail sur l'accompagnement des chômeurs sera poursuivi. L'acteur associatif est devenu au fil des ans un partenaire non négligeable dans la prise en charge de l'accompagnement des chômeurs. Pour être en mesure d'évaluer précisément cette contribution des associations, il est envisagé d'élargir l'enquête qui a concerné *Solidarités nouvelles face au chômage* à une autre association qui met en œuvre des techniques différentes, moins empathiques et prétendant obtenir des succès avec des méthodes rigoureuses, notamment inspirées des théories comportementalistes. Comme dans le cas précédent, on envisage de procéder par entretiens avec accompagnateurs bénévoles et demandeurs d'emploi accompagnés, mais aussi de s'appuyer sur l'observation en assistant à des entretiens, des séances collectives où les méthodes supposées innovantes sont mises en œuvre.

Inégalités hommes-femmes sur le marché du travail
(Christèle Meilland)

L'analyse des inégalités hommes-femmes sur le marché du travail sera poursuivie et développée en direction des femmes diplômées et de leurs carrières dans les grandes entreprises. L'objectif serait, d'une part, d'éclairer les différentes solutions d'articulation vie familiale-vie professionnelle dans les familles où la femme est diplômée et, d'autre part, de soulever le rôle (ou non) de l'entreprise dans la prise en compte des difficultés de conciliation vie familiale-vie professionnelle. Cet angle de vue pourra être élargi, en fonction des disponibilités et des opportunités de recherches ou de contrat. D'ailleurs, la contribution de l'IRES à l'appel d'offre européen sur « Job quality, vulnerable workers and the lisbon strategy: social cohesion versus segmentation », et notamment l'analyse de la flexibilité du travail au travers de l'emploi des femmes, pourra être un deuxième axe de réflexion complémentaire pour l'analyse de l'emploi féminin en France.

*L'intérim et les nouvelles intermédiations sur le marché du travail
(François Michon)*

Trois opérations ont été programmées en 2009, qui redonnent de l'importance aux thèmes conjoints des temps d'activité et de travail (précarité, durée du travail) : une contribution à la *Chronique Internationale* sur l'état des lieux concernant les deux projets de Directive Européenne, l'une sur l'intérim l'autre sur le temps de travail ; un état des lieux sur les temps de travail et d'activité (en particulier leurs dimensions de flexibilité et de négociation que les réformes récentes ont tenté de développer), qui constituera le support de la participation de François Michon à un séminaire organisé en janvier 2009 par l'université de Waseda à Tokyo ; enfin une contribution à l'ouvrage collectif IRES « L'Etat de la France du travail », consacrée au temps de travail.

De façon générale, la question se pose du devenir, sous l'effet de la crise, de thèmes tels que les formes d'emploi précaires ou la flexibilité des temps de travail. Le thème qui s'imposera s'inscrira sans doute dans le champ des modes de gestion d'excédents massifs de main-d'œuvre : précarité généralisée ou réduction généralisée des temps de travail ? Quels arbitrages entre l'un et l'autre peut-on envisager ? La profondeur de la crise va-t-elle, cette fois-ci pour de bon, rendre complètement obsolète toute gestion du marché du travail fondée sur de profondes divisions et inégalités, compte tenu de la généralisation du chômage et de la pauvreté qui sont bien les risques de la situation actuelle ? Sait-on pour autant dans quels scénarios de gestion de l'emploi s'avanceront les pays industrialisés ?

Thème 10 : politiques migratoires et discriminations
(Mouna Viprey)

Amnyos consultants a répondu à un appel d'offres du Ministère de l'emploi sur l'évaluation du Fonds Social Européen en France qui prendra fin en 2013. Parmi les axes de ce programme, figurent les thèmes sur les discriminations et de lutte contre l'exclusion sociale. Dans ce cadre, Mouna Viprey interviendra en tant qu'experte sur les questions de discriminations raciales.

Mouna Viprey collabore avec Catherine Vincent et Christèle Meilland, à l'appel d'offre européen sur « Job quality, vulnerable workers and the lisbon strategy : social cohesion versus segmentation », et notamment l'analyse de la flexibilité du travail au travers de l'emploi des étrangers/immigrés.

Thème 11 : la fabrication du mérite dans la Fonction publique d'Etat

(Odile Join-Lambert, Yves Lochard)

La problématique initiale et le champ de la recherche ont été élargis et donnent lieu désormais à un programme de travail sur trois ans. Comment l'institution de l'évaluation et la notation au mérite dans la fonction publique d'Etat, depuis 2004, modifie-t-elle la conception des rapports de travail dans la fonction publique, en faisant un lien entre l'évaluation du travail et sa récompense, renvoyant à un schéma de pensée établissant la pertinence du lien entre la récompense, la motivation et la performance ?

Il s'agit d'une situation qui se fabrique à chaque fois de manière singulière pour chaque ministère, chaque corps, catégorie hiérarchique A, B ou C et chaque filière de métier, et qui dépend aussi des perspectives de promotion offertes et du pyramidage des emplois. Dans le passé, la notation et l'évaluation des fonctionnaires étaient censées permettre à l'Etat de distinguer entre les agents en fonction de critères qui doivent être explicités et qui n'ont pas rempli le même objectif en fonction des périodes, notamment avant et après le Statut général des fonctionnaires de 1946 : distinguait-on (et dans quelle proportion selon le niveau hiérarchique) une « valeur individuelle » liée à la personne, le service rendu, le travail accompli collectivement ? Reste donc à étudier, pour une période qui s'étend de 1880 à nos jours, les critères d'appréciation de la personne, des tâches et du travail collectif contribuant à l'explicitation des règles du jeu, destinée à éviter les rémunérations soumises à l'appréciation subjective du notateur et la politisation dans l'administration.

Les retombées de cette dimension historique et analytique sont de fournir des repères dans les évolutions que connaissent aujourd'hui l'évaluation du travail dans la fonction publique, la lenteur de l'élaboration des conceptions le concernant, les difficultés d'avoir des critères de « mérite » autre que l'ancienneté qui soient discutés et acceptés : autrement dit, permettre par le recul acquis de comprendre certaines lignes de fuite des mutations actuellement en cours.

La recherche porte dans un premier temps sur le ministère de la Culture et sur la façon dont les acteurs eux-mêmes ont redéfini le mérite entre 1880-1980 avec des temporalités très différentes en fonction des catégories A, B ou C et des auxiliaires ou vacataires (gardiens, conservateurs, directeurs généraux de la fonction publique et autres hauts fonctionnaires d'autres administrations).

Dans un second temps, les interactions avec les administrations nationales et internationales seront examinées. Nous envisageons une comparaison internationale

avec la méritocratie promue au sein du *civil service* britannique, qui visera à préciser ce que les français ont retenu du système de notation et d'évaluation promu au sein du civil service britannique.

Odile Join-Lambert et Yves Lochard contribueront au numéro spécial de *Sociologie du travail* sur « Comment se fait l'administration » dirigé par Philippe Bezes (Cersa) et Odile Join-Lambert.

Thème 12. : la sécurisation des parcours professionnels

Les négociations sur la flexibilité de l'emploi de 1984
(Odile Join-Lambert, Yves Lochard)

Un travail d'analyse historique sera engagé fin 2009, relatif au projet d'accord interprofessionnel de 1984 sur « l'adaptation des conditions d'emploi », afin de nourrir l'analyse des débats actuels sur la flexicurité. Cette négociation, ouverte en 1982, qui échoue en 1984, portait notamment sur l'organisation du travail, l'adaptation de la durée du travail, la mobilité professionnelle, etc. Il s'agira de revenir en détail sur les enjeux de ce projet d'accord, pour comprendre notamment la façon dont cette négociation a introduit des thématiques qui, pour certaines, ont depuis trouvé leur place dans la réglementation et l'architecture des relations collectives de travail.

Flexicurité / travail & protection sociale, filières et territoires
(Solveig Grimault)

On sait que la flexicurité, dans sa « traduction » française, confère une place centrale à la notion de parcours. L'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail en témoigne. La notion de « parcours » reste cependant relativement indéterminée. Il s'agira donc de travailler sur ce terme, pour essayer de définir ce que pourrait être l'essence d'un parcours, du point de vue de l'individu, et sans emprunter *a priori* aux catégories de l'ingénierie de l'emploi. Ce pourra être également l'occasion d'approfondir le travail engagé sur la VAE : la relecture, à l'aune de cette nouvelle définition, du matériau produit à l'occasion de la recherche pour la DARES, devrait permettre d'interroger plus directement les conditions dans lesquelles la VAE peut effectivement contribuer à la construction, pour un individu, de son parcours professionnel. Cette approche procède, enfin, du souci de donner toute sa place au travail, quand

l'approche européenne de la flexicurité s'intéresse d'abord, principalement, à l'emploi.

Dans le prolongement de la table ronde des *Entretiens de l'IRES* d'octobre 2007, consacrée à la sécurisation des parcours professionnels, un projet de numéro spécial de *La Revue de l'IRES* doit aboutir courant 2009 (coordination S. Grimault). Ce numéro, qui associera articles scientifiques et contributions d'experts et de partenaires sociaux, sera centré sur la question du lien entre flexicurité et protection sociale. Dans l'état actuel du projet, le numéro sera composé de cinq articles, sociologiques, juridiques et économiques (Jacques Barthélémy, Yves Chassard & Jean-Yves Kerbourc'h, Laurent Duclos, Florence Lefresne & Sylvaine Laulom, Pascale Vielle & Jean-Michel Bonvin) et de contributions de la part d'experts (Dominique Boucher, IPSE) et des partenaires sociaux (Gaby Bonnard-CFDT, Michelle Doussineau-CGT, CFTC, CFE-CGC, FO, UNSA), ainsi que d'une introduction générale (S. Grimault). L'Institut syndical européen a également été sollicité pour une contribution.

Enfin, dans le prolongement du travail engagé en 2008 dans le cadre des études portant sur Roissy-CDG et sur le Val-de-Marne, la réflexion sera poursuivie sur le lien qui peut s'établir entre dispositifs de flexicurité et territoire. Il s'agira en particulier de s'intéresser à la notion de filière – dans sa dimension à la fois économique et sociale –, en tant que celle-ci, ancrée sur un territoire, pourrait constituer un espace privilégié pour la création de nouveaux dispositifs de sécurisation et de nouvelles formes d'intermédiations, au bénéfice des salariés et des entreprises du territoire.

Flexicurité/qualité de l'emploi et qualité des trajectoires
(Florence Lefresne)

Le thème de la qualité de l'emploi (et des trajectoires) mis à l'ordre du jour par la Stratégie de Lisbonne risque fort d'être éclipsé derrière les urgences de la gestion du chômage dans la crise actuelle. La question reste pourtant centrale si l'on veut que la flexicurité ne cède pas aux sirènes de la seule flexibilité sans sécurité ou encore d'une flexicurité où la sécurisation des parcours se négocierait sans droit de regard des salariés sur la qualité (et la quantité) de leur emploi.

Cette problématique fait actuellement l'objet, au sein du réseau européen, *Capright*, d'un travail comparatif coordonné par l'IRES (Florence Lefresne et Catherine Sauviat) et le laboratoire Disa de l'Université de Gênes, qui permet de mieux

comprendre la façon dont le débat sur la flexicurité se pose dans huit pays représentés au sein du réseau (Allemagne, Argentine, Autriche, Espagne, France, Italie, Roumanie, Suisse). Les premiers résultats de l'étude comparative seront bientôt en ligne sur le site de Capright.

Thème 13 : conditions de travail, santé au travail - enjeux, acteurs, institutions, dispositifs.

(Odile Join-Lambert, Etienne Lecomte)

La santé au travail est traversée par de nouveaux enjeux, du fait des profondes modifications tant sur les étiologies que sur les prises en charge.

L'objectif de ce nouveau thème est d'explicitier ces enjeux contemporains, en se penchant sur la façon dont ils sont pris en compte dans les processus de la négociation collective, tant locaux que généraux, puis sur la façon dont les institutions publiques, gouvernementales ou non, en tiennent compte dans la définition et la mise en œuvre des politiques de prévention. La branche Accidents de travail - Maladies professionnelles (AT-MP) sera abordée comme acteur de prévention dans cet axe, puis comme acteur de protection dans l'axe quatre « Protection sociale, salaires et autres revenus ».

De nouveaux enjeux dans la reconnaissance des déterminants de la santé au travail.

De nouveaux déterminants apparaissent dans l'agenda des acteurs, soit nouvellement découverts, soit nouvellement révélés et reconnus. Ils sont de nature physique (en particulier les « Cancérogènes-Mutagènes-Reprotoxiques » CMR) ou psychique (intensification du travail et flexibilité de l'emploi, générateurs des souffrances appelées « Risques Psycho-Sociaux » (RPS).

A côté de l'approche épidémiologique classique, quantitative, de description et d'analyse des déterminants de santé, Etienne Lecomte suivra les modalités de leur révélation et de leur prise en compte.

Nouveaux enjeux dans les négociations concernant la santé au travail

Impulsé par différentes initiatives (au niveau européen, l'accord-cadre sur les conditions de travail, en France la réforme des retraites et l'évocation de la pénibilité pour les seniors...), un long processus de négociation se tient depuis cinq ans, et a déjà abouti à quelques accords interprofessionnels. Il va se poursuivre dans les années à venir et sera étudié dans ce sens.

*Les patrons et les conditions du travail
(Odile Join-Lambert)*

Odile Join-Lambert prolongera la recherche menée en 2008 sur l'accord de 1975 par un questionnaire nouveau. Il s'agira, à partir des archives de l'UIMM et du ministère du Travail, d'examiner les figures marquantes de cet accord, les différences entre secteurs, les évolutions constatées, les raisons des positions prises face aux revendications syndicales et, plus généralement, de s'interroger sur le rôle de la dynamique et de la durée de la négociation qui en a déplacé les termes et les enjeux.

Par ailleurs, Odile Join-Lambert a été sollicitée pour rédiger l'article « Patronat et formation professionnelle » dans le cadre de la publication d'un dictionnaire biographique sur le patronat initié par un groupe d'historiens, dont la parution devrait survenir fin 2009.

*La division secteur public - secteur privé
(Odile Join-Lambert)*

Les recherches antérieures ont montré que dans plusieurs entreprises publiques ou administrations, les services médicaux ont oscillé entre, d'un côté, une médecine du travail partie prenante d'une politique plus générale de santé publique (lutte contre les grands fléaux sociaux, etc.), et d'un autre côté, une médecine du travail au service de l'entreprise, donc liée à la recherche de l'efficacité, à la sélection au moment de l'embauche et à la volonté de mieux contrôler les recrutements et l'état physique des agents. Il y a une porosité entre les secteurs privé et public dans la conception et la gestion des risques. Les deux secteurs sont moins étanches qu'on ne l'a dit, notamment parce que les organisations syndicales avaient sur le sujet des stratégies globales aux deux secteurs. Après les cas de La Poste et de l'Enseignement technique qui ont fait l'objet de précédentes recherches, Odile Join-Lambert apportera un éclairage comparatif avec les services médicaux des entreprises publiques où il y a eu une certaine « avance », liée au fait que les usagers sont au premier plan avec les accidents, ou au rôle joué par les ergonomes, et s'ouvrent à la connaissance des métiers et des conditions de travail spécifiques à l'entreprise.

Par ailleurs, l'analyse des conditions de travail sera explorée via la recherche menée par Bernard Brière, Mouna Viprey, Jean-Marie Pernot, Catherine Vincent et Yves

Lochard sur l'observation sociale à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

De nouveaux enjeux dans la prévention en santé au travail

Parmi les trois types de prévention, Etienne Lecomte travaillera en particulier sur la prévention dite « primaire », dirigée contre l'exposition aux causes.

Un accent particulier sera mis sur les risques psycho-sociaux (RPS), dont le stress, qui émergent seulement maintenant après une longue période de déni, mais sont souvent instrumentalisés pour renforcer l'individualisation des ressources humaines. Au-delà de l'imputation aux seules « conditions de travail » maintenant mieux prises en compte, c'est l'organisation du travail qui fait débat, donc le « système travail » dans un système économique où le travailleur n'est qu'un « facteur de production » impersonnel et matériel comme les autres. Dans ce cadre, est menée avec l'ANACT et d'autres partenaires, la recherche-action sur « les stratégies d'entreprises pour la prévention des RPS et du stress ».

Un suivi sera porté sur le dossier de l'amiante, actuellement au cœur de recours juridiques décisifs pour la redéfinition des responsabilités, pour l'évolution des représentations en terme de prévention des risques professionnels en général, pour la reconnaissance et la prise en compte de nouveaux risques. Ces derniers, qu'ils soient identifiés ou pressentis (éthers de glycol, nanotechnologies...), feront l'objet d'une veille documentaire.

Les préventions secondaires (contre la survenue d'un problème, alors qu'est avérée l'exposition aux causes : dépistage) et tertiaire (contre la survenue d'une complication à un problème de santé avéré) sont plus dirigées vers les employés et développées en interne dans l'entreprise par les professionnels médicaux ou paramédicaux des Services de Santé au Travail (SST) (visites médicales d'aptitude, de reclassement...). Elles seront abordées principalement dans le cadre de l'étude des réformes en cours pour les SST.

Une autre incitation majeure à la prévention des risques professionnels serait la prise en compte par la branche AT-MP des Maladies Professionnelles ou des Maladies dites « à Caractère Professionnel » actuellement non déclarées comme telles, et imputées au régime général. Ce domaine fera ainsi l'objet d'un suivi (recherches étiologiques en amont, évolution de leur prise en compte et déclaration par les praticiens, mesures préventives...).

4. PROTECTION SOCIALE, SALAIRES ET AUTRES REVENUS

Le groupe continuera à travailler sur les différents thèmes déjà engagés en 2008 : politique familiale, retraites, indemnisation du chômage et revenus de personnes privées d'emploi. Il cherchera cependant à éviter une trop grande dispersion étant donné les ressources limitées consacrées en particulier aux questions de protection sociale. L'arrivée en 2009 de Noélie Delahaie devrait permettre de renforcer l'IRES sur la question des revenus d'épargne salariale, des politiques de rémunération des entreprises et du rôle de la finance (en lien avec Catherine Sauviat). Pour 2009, Etienne Lecomte suivra les questions d'accidents du travail et de maladies professionnelles, sujet qui comporte des dimensions importantes de protection sociale et de revenus. Enfin, dans la perspective du prochain PSMT, il est envisagé d'approfondir la réflexion sur les évolutions de long terme des revenus et de la protection sociale.

Le groupe de travail est composé de : Pierre Concialdi, Antoine Math, avec des apports de Noélie Delahaie, Etienne Lecomte, Florence Lefresne, Christèle Meilland, Catherine Sauviat et Estelle Sommeiller.

Thème 14 : politiques familiales et articulation travail-famille

*Comparaisons européennes des politiques familiales
(Antoine Math, Christèle Meilland)*

L'année 2009 sera d'abord consacrée à la poursuite de la valorisation de deux rapports rendus fin 2008 : l'un pour la CNAF sur la comparaison des aides aux familles, et l'autre pour la Commission européenne présentant un état de la littérature sur le coût de l'enfant et l'effectivité des politiques de soutien aux parents (voir rapport d'activité 2008).

*L'évolution des politiques de congés aux parents en France
(Antoine Math)*

2009 verra l'achèvement du travail entamé en 2008 par Antoine Math (avec Jeanne Fagnani) sur la dynamique des politiques de congés aux parents en France, sur les évolutions intervenues depuis la création du congé parental en 1977, et plus particulièrement sur les logiques politiques ayant présidé aux évolutions (ou aux

inerties) constatées ainsi que le rôle joué par les différents acteurs politiques et sociaux. Ce travail devrait se traduire sous la forme d'un chapitre dans un ouvrage comparatif portant sur une quinzaine de pays.

Garde des enfants et professionnalisation des métiers : le cas des assistants maternels

(Antoine Math)

Antoine Math, en collaboration avec Jeanne Fagnani, a préparé en décembre 2008 une réponse à un appel d'offre de la CNAF sur les métiers de la petite enfance. La réponse proposée porte sur la question de la professionnalisation des assistants maternels (les quelques 300.000 assistants maternels agréés accueillent environ 550.000 enfants de moins de trois ans). Sur cette question, de récents rapports officiels et divers travaux ont montré que la situation était jusqu'à présent peu satisfaisante. Depuis la loi de juillet 2005, il semblerait toutefois que des étapes décisives aient été franchies : efforts en matière de formation, développement des réseaux assistant maternel, expérience des mini crèches, amélioration des critères retenus pour l'octroi de l'agrément et conscience accrue de l'importance de l'enjeu de la professionnalisation des AM. Après avoir dressé un panorama et fait un bilan des mesures en faveur de la professionnalisation des AM depuis le début des années 2000, en utilisant conjointement plusieurs méthodes quantitatives et qualitatives, l'objectif sera d'identifier et de comprendre les freins et les résistances d'ordre institutionnel, budgétaire ou culturel à une avancée significative de la professionnalisation et de la valorisation du métier d'assistant maternel. Par là même, ce projet, s'il est retenu, pourrait permettre de repérer les facteurs pouvant jouer le rôle de leviers en la matière.

Thème 15 : retraites

Quelques projets limités sur les retraites ou des questions connexes

(Pierre Concialdi, Antoine Math)

A la suite du séminaire du réseau ENRSP (*European Network for Research on Supplementary Pensions*) auquel Pierre Concialdi a participé à Amsterdam les 12 et 13 décembre 2008 et qui portait sur le thème des risques et de la solvabilité, il est envisagé d'organiser en 2009 une conférence sur le thème de la protection des pensions dans un contexte de crise financière (titre provisoire : « Protecting pension rights in the financial crisis »). Ce projet est subordonné à l'aide que la

Commission européenne pourra apporter à ce projet.

Dans la suite de son travail de synthèse effectué en 2008 sur l'état des droits sociaux des vieux migrants en France, Antoine Math prévoit aussi d'effectuer une veille sur l'évolution des droits à la protection sociale des ressortissants communautaires. Il effectue également un suivi sur le système de protection sociale du territoire Français de Mayotte (les retraites mais aussi les autres droits sociaux). Celui-ci est très différent de celui de la métropole et des DOM (ce qui permet d'utiliser les outils des comparaisons internationales), qui rencontre de nombreuses difficultés et qui est en forte évolution.

Antoine Math participe depuis l'été 2008 à un travail collectif dirigé par Claire El Moudden (professeur à l'Université de Caen) visant à effectuer une comparaison de la Turquie, de la France et des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) sur la question de la « générosité » d'un système de retraite. Plusieurs étapes sont envisagées, dont un séminaire à Istanbul en 2009. D'autres projets de collaboration concernant l'étude des questions économiques et sociales en Turquie sont envisagés.

Thème 16 : indemnisation du chômage et revenus des personnes sans emploi

*Suivi de la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active (RSA)
(Pierre Concialdi)*

Dans la suite de son travail sur les débats autour de la mesure et de l'indemnisation du chômage, Pierre Concialdi poursuivra sa veille à travers l'analyse et le suivi de la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active (RSA).

*Comparaison des systèmes d'indemnisation du chômage
(Florence Lefresne, Antoine Math)*

Le numéro spécial de la *Chronique internationale*, coordonné par Florence Lefresne, paru à la fin 2008 et consacré à l'indemnisation du chômage dans une douzaine de pays, a fait apparaître le besoin de mieux connaître l'évolution comparée des systèmes d'indemnisation du chômage depuis le début des années 2000. Dans le prolongement de ce travail, Florence Lefresne et Antoine Math envisagent d'approfondir cette question en s'appuyant sur une exploitation originale des données quantitatives disponibles.

*L'évolution de l'indemnisation du chômage
(Antoine Math)*

Antoine Math avait utilisé la méthode des cas-types pour réaliser un travail de comparaison entre douze pays européens de niveau économique comparable portant sur le niveau des revenus minima garantis des personnes d'âge actif privées d'emploi (*Revue de l'IREES* n°54). Il envisage d'utiliser de nouveau cette méthode pour analyser les revenus des personnes privées d'emploi, mais cette fois-ci pour entreprendre une analyse de l'évolution des niveaux de l'indemnisation du chômage en France depuis une vingtaine d'années. Il s'agirait en particulier d'actualiser des travaux plus anciens réalisés par Christine Daniel et Carole Tuchsirer sur l'évolution de l'assurance chômage en France, en tenant compte des nouvelles règles décidées à la fin 2008 par les gestionnaires de l'UNEDIC.

Thème 17 : épargne salariale, rémunération et protection sociale
(Noélie Delahaie, Catherine Sauviat)

Dans le prolongement de ses travaux, Noélie Delahaie les valorisera et les poursuivra autour de la thématique de l'épargne salariale et des autres formes de rémunérations. Etroitement articulés à ceux envisagés dans l'axe 2 (thème 5), les travaux pourront avoir pour objet de situer la notion d'épargne salariale dans les différents éléments des revenus (salaire direct, salaire indirect et autres formes périphériques de rémunération). Il s'agira également de cerner les enjeux de l'épargne salariale (et épargne retraite, via les PERCO) au regard des évolutions de la protection sociale en France.

Outre l'aspect « rémunération », l'essor des mécanismes d'épargne salariale soulève également la question des enjeux au niveau macroéconomique. Les sommes distribuées au titre de l'épargne salariale échappent en effet (avant le 1^{er} janvier 2009) aux cotisations sociales, fragilisant de fait le système de financement de la protection sociale. Les travaux porteront sur l'étude des relations entre épargne salariale et protection sociale au niveau macroéconomique, notamment sur les enjeux de l'épargne salariale pour le financement de la protection sociale (identifier les enjeux théoriques, consultation des rapports de la Cour des comptes...).

Thème 18 : évolutions longues des revenus et de la protection sociale et questions méthodologiques des comparaisons internationales

(Pierre Concialdi, Antoine Math)

Une réflexion est menée en vue de s'interroger sur les évolutions longues des revenus et de la protection sociale, qui devrait pouvoir s'inscrire utilement dans le prochain PSMT de l'Institut. Il s'agirait, à la fois sur la situation française, mais aussi par des approches comparées, d'analyser les évolutions longues passées (et projetées en ce qui concerne les retraites) et d'en chercher les ressorts ou facteurs explicatifs, en mobilisant plusieurs hypothèses théoriques dont on chercherait à tester la validité empirique. Dans un contexte de fortes incertitudes pesant sur les salaires et les systèmes de protection sociale, prendre un recul, temporel et géographique, pour dégager les facteurs économiques, socio-démographiques et politiques permettant d'expliquer les évolutions des différentes catégories de revenus, présente un intérêt évident. Une telle approche globale permettrait en outre de fédérer et de tisser les liens entre des travaux terminés, en cours ou projetés, par exemple sur l'évolution des revenus du travail et du capital, les politiques familiales, les revenus minima garantis, l'indemnisation du chômage et les retraites.

- Dans le prolongement de son travail publié en 2008 sur l'évolution du pouvoir d'achat des salaires et des revenus des ménages depuis cinquante ans, où il a mis en évidence des évolutions non linéaires (rupture forte dans les années 1980 en faveur des revenus de la propriété, léger redressement en faveur des salariés entre 1997 et 2002, mouvement inverse ensuite), Pierre Concialdi envisage pour 2009 de poursuivre l'analyse des évolutions de revenus et en particulier des déterminants structurels de la répartition des revenus sur longue période, si possible dans une optique de comparaison internationale.

Plus généralement, il s'agira de mieux appréhender les dimensions structurelles de la répartition des revenus sous divers angles. Par exemple, en poursuivant une réflexion sur les concepts théoriques mobilisés dans ce type d'analyse. Ce travail a été initié en 2008 avec une communication sur la notion de bien-être présentée dans une conférence internationale par Pierre Concialdi. Il pourra être poursuivi en 2009, notamment en prenant comme point de départ l'analyse du prochain rapport de la « Commission sur la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social » présidée par Joseph Stiglitz. Cette recherche conceptuelle pourra être

élargie, en fonction des disponibilités et des opportunités, à d'autres dimensions plus spécifiques de la répartition des revenus.

- Dans le cadre de la réflexion sur les évolutions longues de la protection sociale, il est envisagé d'approfondir les questions méthodologiques, en particulier celles liées aux comparaisons internationales. Ces questions ont déjà fait l'objet d'analyses à l'occasion de travaux terminés ou en cours, par exemple sur les politiques familiales, les revenus minima garantis, l'indemnisation du chômage et les retraites. Il s'agirait de rassembler les résultats obtenus et de poursuivre de façon plus systématique l'analyse critique et comparée des diverses sources d'informations nationales ou internationales (données d'enquêtes, données de dépenses, données de cas types, données quantitatives administratives, simulations, indicateurs construits par les organisations internationales, sources d'informations « administratives » ou « juridiques »).

Thème 19 : Accidents de travail - Maladies Professionnelles (AT-MP)

(Etienne Lecomte)

Etienne Lecomte continuera à assurer une veille documentaire et sociale sur les débats, décisions, réglementations, permettant de cerner les évolutions sociologiques, politiques et juridiques sur ce sujet. Il apportera une contribution à l'approche épidémiologique de l'évaluation du coût réel pour la branche maladie de la sous-déclaration des AT-MP (Rapports tri-annuels de la Commission instaurée par l'article L. 176-2 du Code de la Sécurité Sociale), en particulier en ce qui concerne les risques et maladies à dimension psychologique (TMS, RPS, stress...)

Un regard comparatif sera porté sur ces évolutions dans d'autres pays européens.

PROJETS TRANSVERSAUX

5. Un nouveau domaine de recherche en développement : les politiques économiques

(Jean-Louis Levet, Michel Husson, Florence Lefresne, François Michon, Catherine Sauviat, Estelle Sommeiller ; Noélie Delahaie et Gilles Raveaud, rapporteurs).

Ce nouveau domaine de recherche de l'Institut a pour objectif de contribuer, par ses travaux et ses analyses, à enrichir la nature des débats et à prendre la mesure des enjeux liés aux questions de politique économique, tant sur le plan macroéconomique qu'en ce qui concerne les politiques dites de réforme. Il a fait l'objet d'une phase de création au cours de l'année 2008 (voir rapport d'activité de l'IRES 2008 et *La Lettre de l'IRES*), consistant : à définir une problématique générale ; à réunir compétences internes à l'Institut (chercheur(e)s concerné(e)s et conseillers techniques) et compétences externes (une douzaine de chercheurs d'institutions et d'universités diverses) ; à créer un véritable groupe de travail, animé par Jean-Louis Levet, avec la réalisation de cinq séminaires, durant la période septembre/décembre 2008.

Ce groupe, ouvert également à des chercheurs d'institutions proches du mouvement syndical d'autres pays européens (La Fondation Hans Böckler en Allemagne et l'Institut syndical européen), doit être en mesure, au cours du premier trimestre 2009, de définir le positionnement de ce nouveau domaine de recherche, tant au sein de l'IRES que par rapport à son environnement extérieur et de déterminer ses missions, ses axes de travail et les moyens dont il aura besoin pour les mettre en oeuvre. Sont d'ores et déjà fixés, un sixième séminaire, le 30 janvier prochain, sur le bilan de l'euro et, le 13 février, un séminaire conclusif destiné à tirer les enseignements des travaux réalisés depuis septembre 2008 et à proposer les axes d'un programme de travail, qui aura vocation à s'inscrire dans le cadre du prochain programme scientifique à moyen terme (PSMT) de l'Institut. Au cours de l'année, l'activité proprement dite du groupe pourra débiter et l'on peut envisager la publication de plusieurs travaux, valorisés de différentes façons (journée-conférence, numéro spécial de la *Revue de l'IRES*, etc.).

6. Contributions au dialogue inter-syndical

6.1. Forum franco-allemand des organisations syndicales

(Jean-Louis Levet)

Le Forum franco-allemand des organisations syndicales est une initiative conjointe de l'IRES et des deux fondations allemandes Hans Böckler et Friedrich Ebert. Il a vocation à réunir des responsables de l'ensemble des organisations syndicales françaises et allemandes, une fois par an, alternativement à Paris et à Berlin, autour d'un enjeu commun. Ce Forum se veut un lieu de dialogue, ainsi qu'une instance de réflexion et de proposition, dans une double perspective de contribution au dialogue entre les deux pays et à la construction d'une Europe sociale.

Le premier Forum s'est déroulé l'année dernière, le 9 juillet à Paris, sur le thème de « *L'Europe sociale et les perspectives de la présidence française de l'Union européenne en 2008* ». D'un commun accord, l'ensemble des responsables des organisations syndicales ont souhaité que ce Forum puisse se réunir régulièrement, car il répond à un vrai besoin d'échanges et de confrontations d'analyses entre les organisations des deux pays. Le prochain Forum devrait avoir lieu à Berlin à l'automne. Au cours d'une première réunion réunissant l'ensemble des acteurs français et allemands concernés (le 30 janvier), sera débattue la thématique de ce second Forum.

6.2. Première Université de printemps de l'IRES

(Jean-Louis Levet)

L'Université de Printemps de l'IRES se tiendra, les 28 et 29 avril prochain, à Montreuil, avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des travailleurs.

C'est une occasion exceptionnelle de réunir et d'organiser le débat entre l'ensemble des acteurs économiques et sociaux (syndicalistes et responsables d'entreprises, élus et militants associatifs, chercheurs et représentants d'instances nationales et internationales, etc.) sur un thème majeur : *Le monde de demain, du capitalisme financier au développement durable*. Durant ces deux jours de dialogue et de débat, il sera question de l'une des mutations les plus importantes que nos sociétés dans les pays développés ont à comprendre et à entreprendre : sortir d'un capitalisme dominé par la finance pour construire un mode de développement durable pour tous.

Problématique générale

Parallèlement à la financiarisation de l'économie et à ses effets sur l'emploi, le travail et les territoires, notre modèle de croissance atteint des limites physiques préoccupantes. Certes, l'activité humaine a toujours entraîné une destruction de ressources non renouvelables et une pollution de son environnement, mais jusqu'à une certaine période, ces effets étaient limités quant à leur ampleur et ils étaient circonscrits dans l'espace. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, apparaît, avec le réchauffement climatique, un impact massif de l'activité humaine sur la biosphère. Le modèle de développement deviendra soutenable, le jour où les prix des biens échangés sur les marchés intégreront les coûts inhérents à la préservation des ressources non renouvelables et à la restauration des atteintes portées à l'environnement.

L'enjeu est de taille : comment mettre la finance au service du développement de l'activité économique et, dans le même temps, comment orienter nos efforts vers un modèle de développement respectueux de l'environnement ? Une mutation indispensable qu'il faut, pour en assurer le succès, comprendre dans sa complexité et accompagner dans sa réalisation.

Répondre à ces défis suppose, tant à l'échelle nationale, européenne, qu'internationale, de donner toute leur place aux partenaires sociaux et à la négociation sociale. Devenir un acteur incontournable sur ces questions, pour les organisations syndicales, constitue un enjeu déterminant afin de construire une légitimité aux yeux du monde du travail, qui se situe au cœur de cette mutation. C'est dans cet esprit, par exemple, que la Confédération syndicale internationale (CSI) a réalisé en 2007 un document de synthèse proposant un ensemble de recommandations détaillées pour l'encadrement des marchés financiers ; de même la Confédération européenne des syndicats (CES) fait du développement durable un enjeu stratégique de son activité. Ces préoccupations doivent fournir le fil directeur de la première Université de Printemps de l'IRES.

Avec une organisation sur deux jours, les débats seront structurés en quatre séquences. Chaque séquence réunira des personnalités diverses, livrera des témoignages et donnera une large place aux échanges.

Séquence 1. Les enjeux d'une mutation à venir

Quelles sont les connaissances dont nous disposons sur le rôle de la finance et de ses effets sur les réalités économiques et sociales ? Quelles sont les limites auxquelles se heurte notre modèle de croissance et dans quelle mesure son extension aux pays émergents vient-elle renforcer l'urgence d'une action concertée ? Quels sont les termes du débat sur les solutions à apporter à deux défis majeurs : instituer de nouvelles modalités de régulation dans le monde de la finance, et orienter notre modèle de croissance vers un modèle de développement soutenable et plus équitable ?

Séquence 2. L'entreprise et son implantation territoriale.

L'entreprise constitue le principal lieu où se conjuguent les effets de la finance et les transformations en cours des normes environnementales, qu'elles proviennent des politiques publiques ou des nouvelles habitudes de consommation. Quelles sont les pratiques en la matière et quels sont les enseignements que l'on peut en tirer ?

Plus généralement, c'est la question de la responsabilité sociale des entreprises qui est posée, responsabilité au sein du territoire où elles sont implantées et, pour les groupes et les PME internationalisées, responsabilité dans les pays émergents où ils se développent (droit des travailleurs, travail décent, etc.). Ces questions constituent des préoccupations fortes pour les syndicats.

Séquence 3. Les dimensions environnementale et sociale du développement durable.

Les dimensions environnementale et sociale du développement durable sont indissociables compte tenu de leurs conséquences sur l'emploi et sur le travail. Ces aspects ne font pas l'objet d'une attention suffisante aujourd'hui, comme le souligne le récent rapport réalisé par le PNUE. Non seulement il s'agit d'évaluer l'accès aux emplois verts et leur qualité, mais aussi d'appréhender la période de transition par laquelle les entreprises et les salariés devront passer et les obstacles qui devront être surmontés à travers les adaptations nécessaires en termes de conditions de travail, de stress, d'évolution des qualifications et des métiers. Il y a ainsi des interfaces très concrètes à identifier et à comprendre, entre les dimensions sociale et environnementale du développement durable.

Séquence 4. Une stratégie volontariste et coordonnée des Etats au plan international.

La sortie d'une finance omniprésente et dérégulée, ainsi que l'orientation nécessaire des économies vers un modèle de croissance propre ne peuvent pas se faire sans une implication coordonnée et une détermination soutenue des Etats. Certes, le cadre national peut servir de base aux programmes de transition vers une économie propre (par exemple tout récemment en France, mais aussi en Espagne et en Grande-Bretagne). Mais l'Union européenne constitue un cadre de coordination inter-étatique indispensable. C'est elle qui peut fixer des objectifs ambitieux de réduction des productions de gaz à effet de serre, définir de nouvelles normes dans différents secteurs industriels. Par ailleurs, un lien doit être établi entre ces stratégies de long terme et les modalités d'une concurrence équitable à l'échelle mondiale, en intégrant des normes sociales et environnementales (par exemple dans les relations entre l'Union européenne et le monde asiatique).

La préoccupation principale qui doit traverser l'ensemble de ces travaux est celle de la prise en compte des enjeux à venir pour les syndicats, relatifs à l'ensemble des liens entre l'économie et le social, mais aussi entre l'économie et l'environnement et surtout entre le social et l'environnement : cette dernière entrée étant aujourd'hui la moins prise en compte, tant en matière de recherche que dans le domaine de l'action.

7. Projet d'ouvrage collectif « L'état de la France du travail »

L'objectif

Le projet est de rassembler, au sein d'une publication au caractère pédagogique et multidisciplinaire, des données et analyses intéressant le monde du travail, en trouvant des angles d'attaque originaux pour aborder les différents thèmes. Elle s'appuierait sur la construction d'indicateurs spécifiques, la valorisation de données d'enquêtes et d'indicateurs existants, mais parfois disséminés au sein des administrations productrices et/ou éventuellement retraités. Elle viendrait éclairer les débats d'actualité, produire une analyse critique des indicateurs, des données ou des thèmes abordés en fonction de ces débats, avec une dimension de comparaison internationale. L'idée serait d'en réactualiser périodiquement la publication (tous les deux ans par exemple), afin d'alimenter le débat économique et social si, comme nous le souhaitons, un tel ouvrage est un succès commercial.

Problématique et apports

L'ouvrage serait composé d'un chapitre introductif mettant en évidence les résultats saillants des questions abordées, suivi par une analyse détaillée des principales évolutions concernant chaque thème retenu : Emploi et Chômage, Salaires et Revenus, Protection sociale, Travail et rapports au travail, Relations professionnelles et conflits sociaux. Le lecteur pourra y trouver des données à la fois historiques, contextuelles et factuelles, des analyses et grilles de lecture, de même que des éléments de comparaison européenne. La conclusion offrirait au lecteur un point de vue articulé sur un débat d'actualité. L'ouvrage se terminerait par une bibliographie, une liste des encadrés, tableaux et graphiques ainsi qu'un index thématique.

8. Fondation de Dublin et Observatoires européens

(Annie Jolivet, Benoît Robin)

En 2009, la Fondation de Dublin va lancer un nouvel appel d'offre pour le suivi de ses différentes activités au sein de :

- l'Observatoire européen des relations industrielles (European Industrial Relations Observatory - EIRO) ;
- l'Observatoire européen des restructurations (European Restructuring Monitoring - ERM) ;
- l'Observatoire européen des conditions de travail (European Working Conditions Observatory - EWCO).

Dans cette perspective, l'IRES examinera, si possible avec l'ANACT avec lequel il collabore déjà dans le cadre des activités de la Fondation de Dublin, les conditions dans lesquelles il pourra postuler à un nouveau contrat triennal.

La Fondation a fait part des restrictions budgétaires qui l'affectent. Cette situation peut faire évoluer les termes du contrat ainsi que le volume et le format des travaux demandés.

ACTIVITES DE PUBLICATIONS ET DE DOCUMENTATION

9. Les publications de l'IRES

9.1. La Revue de l'IRES

Pour 2009, les caractéristiques des quatre numéros à paraître sont déjà arrêtées. Il devrait y avoir trois numéros spéciaux : Les enseignements du séminaire SMET (les stratégies des firmes, les mutations du système productif, et leurs effets sur l'emploi et le travail) ; Le bilan de la stratégie de Lisbonne ; La flexicurité. Le numéro sur la stratégie de Lisbonne est un numéro commun avec la revue *Transfer* de l'Institut syndical européen. Un quatrième numéro sera centré sur les relations professionnelles ; des articles candidats sont déjà disponibles. L'ordre de parution de ces numéros dépendra des rythmes respectifs de production.

9.2. La Chronique internationale

Le numéro spécial 2008 de la Chronique Internationale fera l'objet de débats aux *Entretiens* de l'IRES du 12 février 2009. Le thème du numéro spécial de l'automne 2009 sera déterminé au cours du premier trimestre.

10. Contribution du Centre de documentation

(Catherine Berthet, Laura Tedesco, Benoît Robin)

L'équipe du Centre de Documentation va poursuivre en 2009 les travaux déjà engagés, afin d'assurer pleinement les différentes missions qui lui sont assignées.

Ce sera également le cas avec le soutien en particulier :

- au projet collectif concernant l'ouvrage de « *L'état de la France du travail* »,
- aux activités de *La Chronique internationale* de l'IRES,
- aux activités de la Fondation de Dublin sur les relations professionnelles et sur les restructurations.

Le Centre de Documentation sera attentif aux différents débats, dans le cadre de la définition du prochain programme scientifique à moyen terme, afin que ses moyens et ses ressources soient en adéquation avec les différents projets qui seront élaborés. Dans cette perspective, le Centre lancera plusieurs projets afin de mieux détecter les attentes et les besoins de ses usagers :

- avec, à l'issue de la poursuite des prises de contact avec les Centres de Documentation des organisations syndicales membres de l'IRES, la proposition d'une ou plusieurs initiatives en commun répondant à une ou des préoccupations communes ;
- puis, avec d'autres Centres et bibliothèques spécialisés couvrant des domaines relativement proches ou ayant des réflexions similaires à l'IRES, examiner ce qui pourrait être réalisé ensemble.
- L'équipe documentaire va proposer également de tenir de manière périodique des réunions thématiques avec ses usagers. Les nouvelles technologies ont transformé la nature et le contenu des sollicitations des usagers du Centre en direction de l'équipe documentaire et donc, de leurs relations. Cela pourra conduire à :
 - recenser les besoins en matière de ressources documentaires et/ou électroniques, etc.,
 - faire des présentations de nouveaux outils ou des accès à distances déjà disponibles à l'Institut (ressources OCDE, de la Bibliothèque de Sciences Po., etc.
 - examiner différents sujets (par exemple l'état des collections possédées), car certains abonnements peuvent ne présenter qu'un intérêt limité,
 - échanger à propos d'une nouvelle lettre électronique du Centre qui pourrait apparaître en 2009. Elle offrirait des complémentarités,

notamment par rapport au Bulletin bibliographique hebdomadaire (Le Bulletin des Nouveautés) en répertoriant et en signalant, par exemple, les communiqués de presse des organisations syndicales.

L'objectif de ces différentes pistes évoquées est de concilier connaissance et reconnaissance. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Centre s'impliquera davantage dans divers autres réseaux :

- Polydoc. en référence au Polytechnicum de Marne-la-Vallée (www.polytechnicum.org/) constitué en Groupement d'intérêt public (GIP) auquel devrait succéder fin 2009 le PRES Paris Est dans lequel l'IRES devra examiner les conditions optimales lui permettant de toujours bénéficier de la mutualisation de ressources documentaires comme l'agrégateur de presse *Factiva*;
- CODHOS, le Collectif des Centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale (CODHOS : www.codhos.asso.fr/).

L'équipe du Centre va définir une nouvelle politique en matière d'acquisition d'ouvrages pour mieux anticiper les demandes.

Parallèlement, il importera que le Centre s'attache à mettre en ligne sur le site web de l'IRES sa base documentaire. Ainsi, il sera possible d'interroger à distance la base documentaire du fonds de l'Institut. La mise en ligne sur www.ires.fr du fonds exigera un respect des conditions définies en matière d'emprunts des ouvrages et des périodiques auprès du Centre de Documentation, pour que le plus grand nombre de supports recherchés soient disponibles.